
Connaissance des langues officielles par les nouveaux immigrants : à quel point est-ce important?

Chantal Grondin

Division des enquêtes spéciales
Statistique Canada
Chantal.Grondin@statcan.ca

FAITS SAILLANTS

Contexte

La capacité pour les immigrants de pouvoir s'exprimer dans la ou les langues officielles de leur nouveau pays d'accueil peut avoir un impact notable sur le succès de leur intégration. En effet, la capacité à communiquer de façon verbale est une des composantes importantes du capital humain¹ et représente sans contredit un atout économique et social majeur.

À ce sujet, Leclerc (1992) établit un lien très fort entre l'apprentissage d'une langue chez les immigrants, l'intégration et l'assimilation. « Lorsqu'une communauté immigrante réussit à maintenir sa langue tout en apprenant celle de la majorité, on parle d'intégration. Au contraire, lorsqu'elle perd sa langue en apprenant l'autre, on parle d'assimilation.»

En plus du capital humain, le capital social² joue lui aussi un rôle important sur le succès de l'intégration des immigrants. Entre autres, la capacité des immigrants à nouer des liens sociaux en dehors des limites de leur communauté ethnique (« bridging ») est tout à leur avantage, et à cet effet, la capacité à parler la ou les langues du pays hôte leur est d'autant plus bénéfique (Kunz, 2003).

Le sujet de la présente étude porte sur la connaissance des langues officielles par les nouveaux immigrants au Canada, et son impact sur le type d'emploi qu'ils obtiennent. Plus particulièrement, on cherche à savoir si la capacité à parler une langue officielle augmente les chances d'obtenir un « bon » emploi. Mais une difficulté se pose lorsqu'il s'agit de définir ce qu'est un « bon » emploi : un bon emploi selon quels critères et surtout, selon qui? On pourrait définir qu'un emploi est « bon » si le niveau de satisfaction envers cet emploi est élevé. Mais la satisfaction envers un emploi peut dépendre de biens des facteurs subjectifs comme le nombre d'heures travaillées (certains préfèrent travailler à temps partiel),

-
1. On peut définir le capital humain comme étant l'inventaire des capacités économiquement productives d'un individu, comme son niveau d'éducation ou ses diplômes, sa capacité à parler la langue du pays, sa santé, etc.
 2. On peut définir le capital social comme étant l'ensemble des liens entre individus partageant des valeurs, standards et ententes similaires, facilitant ainsi la coopération inter et intra groupes.

l'environnement de travail, la distance à parcourir et les moyens de transports disponibles pour se rendre à ce travail, la dépendance financière à cet emploi, etc.

De manière générale, on veut donc plutôt définir la qualité d'un emploi selon des termes objectifs et comparables. De cette façon, il est plus facile de mesurer l'impact de politiques d'immigration ou de politiques visant l'intégration des immigrants. C'est pourquoi, dans cette étude, on considère que les éléments suivants peuvent constituer des indicateurs de la qualité d'un emploi : le niveau de compétence requis pour effectuer le travail, le salaire, un emploi qui est dans le domaine envisagé, un emploi qui est dans le même domaine que l'emploi occupé avant d'immigrer, et un emploi qui est lié au domaine de formation ou aux études.

Ces facteurs, ou types d'emploi, sont examinés séparément afin d'identifier les caractéristiques propres à chacun. On vise donc essentiellement à vérifier si la connaissance des langues officielles a un impact sur les chances d'obtenir ces types d'emploi en les examinant un à la fois.

Plusieurs études ont tenté de démontrer l'impact de la connaissance de la (ou des) langue(s) du pays d'accueil par les immigrants sur l'accès au marché du travail ou sur les gains. Mais les résultats de ces différentes études sont parfois contradictoires, certaines démontrant qu'il existe un lien (Chiswick et Miller, 1995; Chiswick et Miller, 1990; Dustmann et Fabbri, 2003), d'autres, que ce lien n'est pas significatif ou du moins pas direct (Lebeau et Renaud, 2002).

Cette étude diffère toutefois des précédentes dans la mesure où on tente plutôt de vérifier si la connaissance des langues officielles a un impact sur le type d'emploi occupé par les immigrants. On choisit donc ici d'éliminer l'effet des immigrants qui, pour différentes raisons et que ce soit par choix personnel ou non, ne travaillent pas.

Au Canada, la connaissance des langues officielles constitue un des critères de sélection pour l'admission au pays des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés³. Les résultats présentés ici peuvent servir d'information supplémentaire quant à la pertinence de sélectionner les immigrants en fonction de leur capacité linguistique.

Source de données

Les résultats de la présente étude sont basés sur les données du deuxième cycle de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC) de Statistique Canada. Cette enquête cible les immigrants de 15 ans et plus arrivés au pays entre octobre 2000 et septembre 2001. Les données du deuxième cycle ont été obtenues auprès de 9300 répondants ayant également répondu au premier cycle de l'enquête. L'interview du premier cycle a eu lieu 6 mois après l'arrivée des immigrants au pays, celle du deuxième cycle, 2 ans après leur arrivée au pays. Le troisième cycle de collecte de l'ELIC est maintenant complété et les données seront disponibles au printemps 2007. Avec ce troisième cycle, on aura accès à de l'information concernant les immigrants 4 ans après leur arrivée au pays.

3. On retrouve un aperçu de la Politique d'immigration du Canada à l'[annexe A](#).

Types d'emploi

Aux fins de cette étude, cinq types d'emploi ont été examinés⁴ : un emploi avec haut niveau de compétences, un emploi « bien » rémunéré⁵, un emploi dans le domaine envisagé par l'immigrant, un emploi semblable à celui occupé avant l'immigration et un emploi relié à la formation ou aux études. Chacun de ces types d'emploi est analysé séparément.

Langues officielles⁶

Dans l'ELIC, on a demandé aux immigrants d'évaluer leur capacité à parler chacune des langues officielles 6 mois après leur arrivée, puis à nouveau 2 ans après leur arrivée. Les réponses possibles étaient : ne parle pas du tout (niveau 1), parle mal (niveau 2), parle assez bien (niveau 3), parle bien (niveau 4), et parle très bien (niveau 5). Ce sont les réponses à ces questions qui permettront ici de voir s'il existe un lien entre le niveau d'anglais et de français parlé et le type d'emploi occupé par les immigrants à 6 mois et à 2 ans.

D'autres informations reliées aux langues officielles étaient également disponibles dans l'ELIC et ont été utilisées pour cette étude, comme par exemple le fait d'avoir suivi de la formation linguistique en anglais ou en français, l'utilisation de langues non officielles au travail et le nombre total de langues parlées ou lues.

Les résultats

Les résultats démontrent que 6 mois après leur arrivée au pays...

...en ce qui concerne leur capacité en anglais :

- Plus le niveau d'anglais parlé des immigrants occupés était élevé, plus ils étaient susceptibles d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences, un emploi bien rémunéré, de travailler dans la profession envisagée ou de travailler dans un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer.
- Les immigrants occupés qui avaient suivi de la formation linguistique en anglais depuis leur arrivée étaient moins susceptibles d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences, un emploi bien rémunéré, de travailler dans la profession envisagée ou de travailler dans un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer (comparativement à ceux qui n'avaient pas suivi de formation linguistique en anglais). Cela pourrait s'expliquer par le fait que les immigrants occupés qui ont suivi de la formation linguistique en anglais à leur arrivée étaient surtout ceux dont le niveau d'anglais parlé était moins élevé.

4. Une définition de ces variables est donnée à la sous-section « [Variables dépendantes](#) » de la section 1, tandis qu'une description précise des variables de l'ELIC utilisées pour définir les concepts sous-jacents est donnée à l'[annexe B](#).

5. Pour les fins de cette étude, on a défini un emploi bien rémunéré comme étant un emploi dont le salaire horaire est de \$15 ou plus.

6. La capacité à parler français (et peut-être aussi dans une moindre mesure anglais) peut être un atout plus important dans certaines provinces que dans d'autres. Les résultats présentés ici ne permettent pas de vérifier cette hypothèse puisque l'étude est faite au niveau national. L'aspect provincial constitue la prochaine étape de l'étude et sera examiné plus en détails dans les prochains mois

...en ce qui concerne leur capacité en français :

- Plus le niveau de français parlé des immigrants occupés était élevé 6 mois après leur arrivée, plus ils étaient susceptibles d'avoir un emploi avec un haut niveau de compétences.

...en ce qui concerne l'utilisation de langues non officielles au travail :

- Les immigrants occupés qui ne parlaient pas uniquement les langues officielles au travail (donc parlaient aussi une langue non officielle) étaient moins susceptibles d'avoir un emploi avec un haut niveau de compétences, un emploi bien rémunéré, ou de travailler dans un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer.

Les résultats démontrent également que 2 ans après leur arrivée au pays...

...en ce qui concerne leur capacité en anglais :

- Plus le niveau d'anglais parlé des immigrants occupés était élevé, plus ils étaient susceptibles d'avoir, 2 ans après leur arrivée, un emploi avec un haut niveau de compétences, un emploi bien rémunéré, de travailler dans la profession envisagée, de travailler dans un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer, ou de travailler dans un domaine relié à leur formation ou leurs études.
- Les immigrants occupés dont le niveau d'anglais parlé s'était amélioré entre les interviews des cycles 1 et 2 étaient plus susceptibles d'avoir un travail bien rémunéré au deuxième cycle comparativement à ceux dont le niveau d'anglais ne s'était pas amélioré.
- Les immigrants occupés qui avaient suivi de la formation linguistique en anglais depuis leur arrivée, comparativement à ceux qui n'en avaient pas suivi, étaient moins susceptibles d'avoir un emploi bien rémunéré, de travailler dans la profession envisagée, ou de travailler dans un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer, possiblement parce que leur niveau d'anglais était insuffisant.

...en ce qui concerne leur capacité en français :

- Plus le niveau de français parlé des immigrants occupés était élevé, plus ils étaient susceptibles d'avoir un emploi avec un haut niveau de compétences, de travailler dans un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer, ou de travailler dans un domaine relié à leur formation ou domaine d'études.
- Les immigrants occupés qui avaient suivi de la formation linguistique en français depuis leur arrivée, comparativement à ceux qui n'en avaient pas suivi, étaient plus susceptibles d'avoir un emploi avec un haut niveau de compétences ou de travailler dans un domaine relié à leur formation ou leurs études 2 ans après leur arrivée.

...en ce qui concerne l'utilisation de langues non officielles au travail :

- Les immigrants occupés qui ne parlaient pas uniquement les langues officielles au travail (donc parlaient aussi une langue non officielle) étaient moins susceptibles d'avoir un emploi avec un haut niveau de compétences ou de travailler dans un domaine relié à leur formation ou leurs études.

En conclusion

Cette étude a permis de démontrer qu'il existe une relation significative entre la capacité à parler anglais et le type d'emploi obtenu par les immigrants occupés et ce, pour chacun des 5 types d'emploi examinés. Les immigrants occupés ayant les plus hauts niveaux d'anglais parlé sont donc plus susceptibles, par rapport à ceux dont le niveau est moins élevé, d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences, un emploi bien rémunéré, un emploi dans le domaine envisagé, un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer ou un emploi relié à leur formation ou leurs études.

La relation entre la capacité à parler français et le type d'emploi n'est cependant pas significative pour tous les types d'emploi examinés. Les immigrants occupés ayant les plus hauts niveaux de français parlé étaient plus susceptibles, par rapport à ceux dont le niveau était moins élevé, d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences et ce, 6 mois et 2 ans après leur arrivée. Ils étaient également plus susceptibles d'avoir un emploi similaire à celui occupé avant d'immigrer ou un emploi relié à leur formation ou leurs études mais ce, 2 ans après leur arrivée au Canada seulement.

L'étude a aussi permis de démontrer que le fait de suivre une formation linguistique en anglais diminue les chances d'obtenir certains des types d'emploi examinés, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que ce sont les immigrants dont le niveau d'anglais est moins élevé qui suivent ce type de formation. À l'opposé, le fait de suivre une formation linguistique en français augmenterait les chances d'obtenir certains des types d'emploi examinés mais ce, au cycle 2 seulement.

Finalement on a vu que, pour un groupe d'immigrants occupés ayant le même niveau d'anglais parlé au cycle 1 (et cela est vrai pour chacun des 5 niveaux d'anglais parlé), ceux qui avaient démontré une amélioration en anglais entre les interviews du cycle 1 et 2 étaient plus susceptibles d'avoir un emploi bien rémunéré 2 ans après leur arrivée que ceux qui ne s'étaient pas améliorés en anglais.

En résumé, malgré que les 5 types d'emplois examinés ne soient pas des indicateurs parfaits de ce qu'est un « bon » emploi, il reste que de toutes les variables de langues étudiées, la capacité à parler anglais est ressortie comme étant un facteur favorisant l'obtention de tous les types d'emplois et ce, au cycle 1 comme au cycle 2.

SECTION 1. DONNÉES ET MÉTHODES

Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada

L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC), effectuée conjointement par Statistique Canada et Citoyenneté et Immigration Canada dans le cadre du Projet de recherche sur les politiques, est une enquête détaillée qui vise à étudier le processus grâce auquel les nouveaux immigrants s'adaptent ou s'intègrent à la société canadienne. Lors de leur adaptation à la vie au Canada, de nombreux immigrants font face à divers défis : trouver un logement approprié, apprendre ou mieux parler une ou les deux langues officielles du Canada, participer au marché du travail ou avoir accès aux études et à la formation. Les résultats de l'ELIC fournissent une indication de la manière dont les immigrants relèvent ces défis ainsi que du genre de ressources qui facilitent leur établissement au Canada. L'enquête examine également la façon dont les caractéristiques socio-économiques des immigrants influent sur le processus d'établissement.

Les sujets abordés dans l'enquête couvrent les compétences linguistiques, le logement, la scolarité, la reconnaissance des titres de compétences acquis à l'étranger, l'emploi, la santé, les valeurs et attitudes, la création et l'utilisation des réseaux sociaux, le revenu et les impressions sur la vie au Canada. Les questions portent sur la situation du répondant avant son arrivée au Canada puis, 6 mois, 2 ans et 4 ans après son arrivée au pays.

L'information recueillie dans l'ELIC est utile à divers groupes incluant le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, les organismes d'aide à l'établissement des immigrants, les organismes non gouvernementaux et les chercheurs. Les résultats de l'enquête sont également appelés à jouer un rôle important dans la planification et le développement de programmes qui aideront les futurs immigrants à s'établir au Canada.

Population cible de l'ELIC

La **population cible** de l'enquête comprend l'ensemble des immigrants qui répondent aux critères suivants :

- arrivés au Canada entre le 1er octobre 2000 et le 30 septembre 2001;
- âgés de 15 ans ou plus au moment de leur arrivée au Canada;
- reçus de l'extérieur du Canada et ayant présenté une demande par l'entremise d'une mission canadienne à l'étranger.

Sont exclues de l'enquête les personnes qui ont présenté une demande d'établissement en sol canadien puisqu'il se peut que ces personnes aient été au Canada depuis longtemps au moment où elles ont officiellement obtenu le droit d'établissement. De ce fait, il est possible qu'elles présentent des caractéristiques très différentes, du point de vue de l'intégration, de celles qui sont nouvellement arrivées au pays. Sont également exclus du champ de l'enquête les réfugiés faisant leur demande d'asile ici au Canada. La population cible comprend environ 169 400 des 250 000 personnes admises au Canada durant cette période.

La **population d'intérêt** comprend les immigrants de la population cible qui habitent toujours au Canada à un cycle donné. Pendant la période de six mois comprise entre l'arrivée des immigrants et la première interview, ainsi que pendant la période entre la première interview et la seconde interview, certains immigrants ont quitté le Canada pour retourner dans leur

pays d'origine ou se rendre dans un autre pays. Ces personnes sont exclues de la population d'intérêt. Au premier cycle, cette population d'intérêt était évaluée à environ 164 200 immigrants, et au deuxième cycle, à 160 800 immigrants.

Collecte des données de l'ELIC

La collecte des données pour le premier cycle a été effectuée entre avril 2001 et mai 2002 auprès d'un échantillon d'environ 12 000 répondants. La collecte des données du deuxième cycle a eu lieu entre décembre 2002 et décembre 2003 auprès de 9 300 répondants ayant également répondu au premier cycle d'interviews. La collecte des données pour le troisième cycle a eu lieu entre novembre 2004 et décembre 2005 auprès d'environ 7 700 répondants ayant répondu aux deux premiers cycles. Les données du troisième cycle seront disponibles au printemps 2007.

Population visée par cette étude

Puisque le niveau parlé d'anglais et de français n'est connu qu'à deux moments fixes dans le temps (soit 6 mois et 2 ans après l'arrivée), on a restreint cette étude aux immigrants qui occupaient un emploi 6 mois après leur arrivée pour l'analyse du cycle 1, et 2 ans après leur arrivée pour le cycle 2⁷. Au cycle 1, on parle donc d'un échantillon de 3 888 immigrants représentant environ 71 400 immigrants dans la population. Au cycle 2, on parle d'un échantillon de 5 291 immigrants représentant environ 93 000 immigrants dans la population.

Bien que de l'information soit disponible pour tous les emplois occupés par les immigrants depuis leur arrivée, on examine seulement l'emploi occupé lors de chaque interview⁸. Lorsqu'un immigrant occupait plus d'un emploi au moment de l'interview, seules les données de l'emploi principal⁹ ont été utilisées.

L'analyse a été faite à l'aide du fichier du cycle 2 de l'ELIC. Ce fichier contient toutes les informations des cycles 1 et 2. On a analysé chaque cycle indépendamment, même si certaines variables du cycle 1 ont été utilisées comme variables explicatives dans l'analyse du cycle 2.

Méthodes d'analyse

Pour cette étude, on a eu recours à des modèles de régression logistique afin de vérifier si la capacité à parler l'une ou l'autre des langues officielles est reliée au type d'emploi obtenu par les immigrants. Quatre types d'emploi ont été examinés au cycle 1, et un type supplémentaire

7. Au cycle 1, le taux d'emploi des immigrants de 15 ans et plus était de 43 %, tandis qu'au cycle 2, il était de 58 %.

8. Pour mieux comprendre cet aspect, voir la sous-section « [Utilisation du temps dans l'analyse](#) » à la section 2 de ce document.

9. Lorsqu'un immigrant occupait plus d'un emploi au moment de l'interview, on définissait l'emploi principal comme étant celui pour lequel il travaillait le plus grand nombre d'heures par semaine. Si plus d'un emploi avaient le maximum du nombre d'heures, celui dont la durée avait été la plus longue était choisi. Si plus d'un emploi avaient la même durée, celui qui avait été rapporté en premier était considéré comme l'emploi principal.

a été examiné au cycle 2, puisque l'information pour ce type d'emploi n'était pas disponible au cycle 1. Chaque type d'emploi était représenté par une variable dichotomique, donc prenant la valeur 1 ou 0, selon que l'immigrant occupait ou non ce type d'emploi. On décrit chaque type d'emploi à la sous-section suivante.

Régression logistique

La régression logistique sert à modéliser la probabilité d'un événement ou d'un résultat (par ex., occuper un certain type d'emploi) en fonction d'une ou plusieurs variables discrètes ou continues. On utilise souvent les rapports de cotes (« odds ratios ») tirés d'un modèle logistique pour estimer les chances que le résultat soit obtenu pour un niveau donné d'une variable, par rapport au niveau de référence de cette variable, alors que les autres variables indépendantes du modèle sont maintenues constantes. On se sert également des coefficients beta associés à chaque variable explicative et de leur signe pour déterminer si la variable augmente (signe positif) ou diminue (signe négatif) les chances d'obtenir ce résultat. On obtient les rapports de cotes à partir des coefficients beta par une simple transformation de ceux-ci (rapport de cote = e^{β}).

Variables dépendantes

Pour les besoins de cette étude, on a eu recours à 5 variables dépendantes représentant 5 types d'emploi. Voici comment on a défini ces 5 types d'emploi¹⁰.

La première variable dépendante dichotomique vise à classer chaque emploi selon qu'il correspond à une profession avec haut niveau de compétences ou non. Dans l'ELIC, on a procédé au codage des professions à l'aide de la Classification type des professions (CTP) de 1991. À partir de ces codes et d'une table de concordance, on a pu dériver une assez bonne approximation du niveau de compétences de chaque profession rapportée dans l'ELIC. Pour les fins de cette étude, les professions dont le niveau de compétences était entre 1 et 3 ont été jugées à haut niveau de compétences, tandis que les niveaux 4 à 6 étaient jugés à bas niveau de compétences. Le niveau de compétences 1 correspond à des professions qui requièrent généralement une formation universitaire, tandis que les niveaux 2 et 3 correspondent à des professions qui requièrent une formation de niveau collégiale ou une formation via un programme d'apprentissage de cette profession.

Emploi à haut niveau de compétences : **HIGHSKILL** = 1; 0 autrement

La seconde variable dépendante dichotomique utilisée pour cette étude représente le niveau de salaire horaire de l'immigrant. On a décidé de fixer à \$15 de l'heure, soit approximativement le double du salaire horaire minimum, le seuil arbitraire entre ceux qu'on appellera pour cette étude les immigrants « bien » rémunérés, versus les autres¹¹. Selon cette

10. Une description précise des variables de l'ELIC utilisées est donnée l'[annexe B](#). Des indications de la qualité des données sont également données à l'[annexe F](#).

11. On a pu observer une relation positive entre le salaire horaire moyen et le niveau d'anglais parlé et ce, autant au cycle 1 qu'au cycle 2. Cela n'est pas le cas pour le français pour lequel les salaires

coupure, 23 % des immigrants occupés 6 mois après leur arrivée étaient considérés comme bien rémunérés, et 34 % l'étaient 2 ans après leur arrivée¹². On aurait tout aussi bien pu traiter le salaire horaire comme étant une variable continue et avoir recours à des techniques de régression linéaire, mais on a préféré travailler avec le même type de modèle pour toutes les variables dépendantes, d'où la création d'une variable dichotomique.

Emploi bien rémunéré, i.e. \$15 de l'heure ou plus : **HIGH15** = 1; 0 autrement

La troisième variable dépendante examinée dans cette étude indique si l'immigrant travaille dans le domaine envisagé. Lors de l'interview du premier cycle, on demandait à chaque immigrant s'il avait l'intention de travailler et si oui, dans quel domaine. Ce domaine a été codé à l'aide de la CTP et a été apparié au domaine de l'emploi principal pour vérifier s'il y avait correspondance entre les deux. Cet appariement a été fait au premier niveau de la classification, correspondant aux grandes catégories professionnelles (i.e. selon la première lettre du code)¹³.

Emploi dans la profession envisagée : **INTENDED** = 1; 0 autrement

La quatrième variable dépendante dichotomique indique si l'immigrant travaille dans un domaine similaire à celui dans lequel il travaillait avant d'immigrer (sans égard au niveau de compétences¹⁴). Lors de l'interview du cycle 1, on demandait à chaque immigrant s'il travaillait avant de quitter son pays et si oui, dans quelle profession. Ces professions ont été codées à l'aide de la CTP et ont été appariées par grandes catégories professionnelles (i.e. appariés selon la première lettre du code), à l'emploi principal occupé au Canada.

Emploi similaire à celui avant d'immigrer : **ASBEFORE** = 1; 0 autrement

Finalement, la cinquième variable dépendante dichotomique indique si le répondant travaille dans un domaine lié à sa formation ou à son domaine d'études. Cette information est tirée d'une question directe demandée au répondant lors de l'interview du deuxième cycle. Cette question n'était pas posée au premier cycle.

Emploi relié à la formation ou aux études : **RELTOEDUC** = 1; 0 autrement

horaires moyens sont variables d'un niveau de français parlé à l'autre. À cet effet, voir les tableaux à l'[annexe D](#).

12. Ces pourcentages sont calculés en excluant les unités pour lesquelles le salaire ou le nombre d'heures travaillées étaient manquants.
13. La définition d'un emploi dans le domaine envisagé utilisée ici est la même qui a été utilisée dans les publications précédentes de l'ELIC. Une limite importante de cette définition est qu'elle ne tient pas compte du niveau de compétences des emplois. Ainsi, un immigrant qui envisageait de travailler comme médecin mais qui travaillerait comme infirmier serait considéré comme travaillant dans le domaine envisagé selon cette définition puisque ces deux emplois sont dans le secteur de la santé.
14. Il est important de réaliser que cette variable ne vise pas à mesurer s'il y a eu « amélioration » dans le type d'emploi occupé au Canada par rapport à l'emploi occupé avant d'immigrer. On cherche uniquement à identifier si les immigrants travaillent ou non dans la même grande catégorie professionnelle.

Variables indépendantes¹⁵

On a voulu contrôler les résultats pour un certain nombre de facteurs. On peut ainsi analyser l'impact de la capacité à parler les langues officielles sur le type d'emploi indépendamment de l'influence de ces facteurs. Voici la liste des variables de contrôle utilisées dans l'étude :

- Sexe (homme; catégorie de référence = femme)
- Groupes d'âge (15 à 24, 25 à 44; catégorie de référence = 45 ans et plus)
- Catégorie d'immigration (famille, demandeurs principaux (ou DP) de la catégorie des travailleurs qualifiés, conjoints et personnes à charge (ou CPC) de la catégorie des travailleurs qualifiés, autres; catégorie de référence = réfugiés)
- Plus haut niveau d'éducation atteint à l'extérieur du Canada¹⁶ (niveau secondaire, niveau postsecondaire, niveau universitaire; catégorie de référence = aucune scolarité ou inférieur au niveau secondaire)
- Région du monde de naissance (Amérique centrale ou du Sud, Europe, Afrique, Asie et Moyen-Orient, Océanie; catégorie de référence = États-Unis)

Plusieurs variables reliées à la langue ont été utilisées pour cette étude. À cet effet, on a choisi d'utiliser les variables reliées à la capacité de parler en anglais et en français, plutôt que celles reliées à la capacité de lire ou écrire dans ces deux langues. Ces trois variables étant de toute évidence très corrélées, on a jugé que la capacité à parler était un bon indicateur de la capacité à fonctionner (ou travailler) dans une langue. On avait au préalable pris soin de valider les variables de capacité à parler anglais et français¹⁷. En effet, ces variables de capacité étant auto déclarées, une validation était nécessaire afin de vérifier que les valeurs rapportées étaient bel et bien cohérentes avec les autres variables de langue présentes dans le questionnaire, ce qui était effectivement le cas. Voici les variables reliées à la langue qui ont été utilisées dans cette étude.

Variables utilisées pour les deux cycles :

- Capacité à parler anglais¹⁸ (1=ne le parle pas, 2=mal, 3=assez bien, 4=bien, 5=très bien)
- Capacité à parler français¹⁹ (1=ne le parle pas, 2=mal, 3=assez bien, 4=bien, 5=très bien)
- A suivi de la formation linguistique en anglais entre l'arrivée et 6 mois (oui; catégorie de référence= non)

15. Une description précise des variables de l'ELIC utilisées est donnée à l'[annexe C](#). Des indications de la qualité des données sont également données à l'[annexe F](#).

16. On a procédé à une imputation manuelle du niveau d'éducation pour 4 immigrants au cycle 1 et 5 au cycle 2. L'imputation a été faite en fonction du nombre d'années de scolarité déclaré, de la classe d'immigrant, et de la région du monde de naissance.

17. Grondin, C. « Processus de validation des variables d'auto-évaluation de la langue dans l'ELIC », document de travail interne, Statistique Canada, décembre 2005.

18. La question portant sur la capacité à parler anglais n'a pas été posée aux immigrants dont la langue maternelle était l'anglais et pour qui l'anglais était également la langue parlée le plus souvent à la maison. On a donc imputé une valeur de 5 (parle très bien) à la capacité à parler anglais pour ces immigrants.

19. La question portant sur la capacité à parler français n'a pas été posée aux immigrants dont la langue maternelle était le français et pour qui le français était également la langue parlée le plus souvent à la maison. On a donc imputé une valeur de 5 (parle très bien) à la capacité à parler français pour ces immigrants.

- A suivi de la formation linguistique en français entre l'arrivée et 6 mois (oui; catégorie de référence= non)
- Utilise au moins une langue non officielle au travail, avec ou sans langues officielles (oui; catégorie de référence= non)
- Nombre total de langues parlées ou lues (1,2,3,4,5,6 ou plus)
- Niveau d'anglais parlé du conjoint, utilisé comme mesure de l'exposition à la langue à la maison (1=n'a pas de conjoint ou conjoint ne parle pas la langue, 2=conjoint parle mal, 3=conjoint parle assez bien, 4=conjoint parle bien, 5=conjoint parle très bien)
- Niveau de français parlé du conjoint, utilisé comme mesure de l'exposition à la langue à la maison (1=n'a pas de conjoint ou conjoint ne parle pas la langue, 2=conjoint parle mal, 3=conjoint parle assez bien, 4=conjoint parle bien, 5=conjoint parle très bien)

Variables utilisées au cycle 2 seulement :

- Amélioration²⁰ de la capacité à parler anglais entre les cycles 1 et 2 (oui; catégorie de référence= non)
- Amélioration²¹ de la capacité à parler français entre les cycles 1 et 2 (oui; catégorie de référence= non)
- A suivi de la formation linguistique en anglais entre 6 mois et 2 ans (oui; catégorie de référence= non)
- A suivi de la formation linguistique en français entre 6 mois et 2 ans (oui; catégorie de référence= non)

Deux autres variables pouvant avoir un impact sur le type d'emploi des immigrants occupés ont également été utilisées.

- L'emploi occupé avant l'immigration était à haut niveau de compétences (oui; catégorie de référence= non ou pas d'emploi avant d'immigrer)
- Habite dans une des 6 principales régions métropolitaines de recensement²² (oui; catégorie de référence= non).

20. L'interprétation de cette variable doit se faire avec prudence. En effet, les immigrants dont la capacité à parler était déjà à son maximum au cycle 1 sont considérés dans le même groupe que ceux pour qui le niveau n'était pas à son maximum et ne se sont pas améliorés entre les deux cycles.

21. Voir note précédente.

22. Les 6 principales régions métropolitaines de recensement (RMR) sont : Toronto, Vancouver, Montréal, Calgary, Ottawa-Gatineau et Edmonton. On a également considéré une variable indiquant si les immigrants demeuraient dans une RMR ou non (peu importe laquelle), mais compte tenu de la grande diversité des RMR à travers le Canada, cette variable était beaucoup moins informative que celle utilisée ici.

SECTION 2. ANALYSE DES RÉSULTATS

Connaissance des langues officielles par l'ensemble des nouveaux immigrants

Bien que l'étude porte sur les immigrants occupés à chaque cycle d'enquête, on commence d'abord par donner ici une vue globale de la connaissance des langues officielles par les 160 800 nouveaux immigrants qui habitaient toujours au Canada 2 ans après leur arrivée.

Une majorité (82 %) de l'ensemble des nouveaux immigrants ont déclaré, 6 mois après leur arrivée au Canada, être capable de parler assez bien, bien ou très bien au moins une des deux langues officielles du pays. Ce pourcentage était passé à 89 % deux ans après leur arrivée.

Les immigrants qui ne pouvaient parler ni l'une ni l'autre des langues officielles faisaient surtout partie du groupe d'âge de 45 ans ou plus. En effet, 41 % des immigrants âgés de 45 ans ou plus au cycle 1 ne parlaient ni l'anglais ni le français 6 mois après leur arrivée et 37% d'entre eux ne parlaient toujours pas ces deux langues 2 ans après leur arrivée. Ce résultat n'est pas surprenant puisque les immigrants plus âgés sont moins susceptibles de tirer profit de l'acquisition d'une nouvelle langue (que ce soit au travail ou dans les activités sociales), donc sont possiblement moins enclins à investir dans son apprentissage.

On note également que les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à parler l'une ou l'autre des deux langues officielles. Environ 23 % des femmes ne pouvaient parler ni l'anglais ni le français 6 mois après leur arrivée, comparativement à 12 % pour les hommes. Deux ans après leur arrivée, 15 % des femmes ne parlaient ni anglais ni français, comparativement à 7 % des hommes. Comme on sait que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à travailler (39 % des immigrants occupés au cycle 1 étaient des femmes, et 42 % des immigrants occupés au cycle 2 étaient des femmes), il est possible que les femmes soient moins exposées aux langues officielles que les hommes.

Pour ce qui est des demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés, seulement 2 % d'entre eux ont déclaré ne pas parler ou mal parler l'anglais et le français 6 mois après leur arrivée, et ce pourcentage était encore plus bas 2 ans après leur arrivée. On rappelle que la connaissance des langues officielles est un des critères de sélection dans le processus d'admission des immigrants de cette catégorie au pays.

Connaissance des langues officielles par les nouveaux immigrants occupés

On examine maintenant la connaissance des langues officielles par les 71 400 immigrants occupés au cycle 1 et les 93 000 immigrants occupés au cycle 2.

Les immigrants occupés sont nombreux à parler l'une ou l'autre des deux langues officielles. En effet, 6 mois après leur arrivée au pays, 89 % des immigrants occupés ont déclaré pouvoir parler l'une ou l'autre des langues officielles. Deux ans après leur arrivée, 93 % des immigrants occupés pouvaient parler anglais ou français.

Ce sont les immigrants occupés du groupe d'âge de 45 ans et plus qui étaient moins portés à parler l'une ou l'autre des deux langues (26 % d'entre eux au cycle 1, et 21 % d'entre eux au cycle 2, ne parlaient ni l'anglais ni le français).

Les femmes occupées étaient proportionnellement moins nombreuses à parler l'une ou l'autre des deux langues officielles comparativement aux hommes occupés. Au cycle 1, 85 % des femmes occupées parlaient anglais ou français comparativement à 92% pour les hommes. Au cycle 2, l'écart était moins prononcé puisque 91 % des femmes occupées parlaient anglais ou français comparativement à 94 % des hommes occupés.

Presque tous les immigrants occupés admis à titre de demandeurs principaux de la catégorie des travailleurs qualifiés pouvaient parler anglais ou français 6 mois après leur arrivée.

Distribution des immigrants occupés pour chaque type d'emploi

On trouve au tableau 1 le pourcentage d'immigrants occupés selon chacun des types d'emploi examinés pour les cycles 1 et 2. On remarque que les proportions d'immigrants avec emploi à haut niveau de compétences ou avec emploi bien rémunéré ont augmenté entre le cycle 1 et le cycle 2, mais que les proportions d'immigrants ayant un emploi dans le domaine envisagé ou un emploi similaire à celui occupé avant d'immigrer sont demeurées stables.

Tableau 1. Proportion du nombre d'immigrants occupés selon chaque type d'emploi, cycles 1 et 2

Type d'emploi	Cycle 1	Cycle 2
HIGHSKILL = 1	36 %	43 %
HIGH15 = 1 ²³	23 %	34 %
INTENDED = 1	47 %	48 %
ASBEFORE = 1	38 %	39 %
RELTOEDUC = 1	--	47 %

Note : Les unités ayant des valeurs manquantes ont été exclues de ces pourcentages.

Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001 et 2003.

Distribution des immigrants occupés par type d'emploi et capacité à parler en anglais et en français

Afin de vérifier s'il existe un lien entre le type d'emploi occupé par les immigrants et la capacité à parler les langues officielles, on a examiné la proportion d'immigrants occupant chaque type d'emploi pour chaque niveau de capacité à parler anglais et français. On a pu observer une relation assez marquée pour la capacité à parler anglais, c'est-à-dire que plus le niveau d'anglais parlé était élevé, plus la proportion d'immigrants occupant chaque type d'emploi était élevée²⁴. À titre d'exemple, la proportion d'immigrants ayant un emploi à haut niveau de compétences 6 mois après leur arrivée était de 11 % pour ceux qui ne parlaient pas anglais, de 18 % pour ceux qui le parlaient mal, de 24 % pour ceux qui le parlaient assez bien, de 37 % pour ceux qui le parlaient bien et de 47 % pour ceux qui le parlaient très bien.

23. La limite de \$15 de l'heure ne tient pas compte de l'inflation au cycle 2. Si on avait fixé la limite à \$16 de l'heure au cycle 2, le pourcentage des immigrants dont le salaire était égal ou supérieur à cette nouvelle limite aurait été de 30 %.

24. Cela est vrai du moins pour les niveaux d'anglais parlé allant de 2 (mal) à 5 (très bien). En effet, il arrive que le pourcentage d'immigrants occupant certains types d'emploi et ayant le niveau d'anglais 1 soit plus élevé que les pourcentages des autres niveaux (voir graphiques à l'[annexe E](#)).

Les résultats pour la capacité à parler français sont différents. En effet, les pourcentages d'immigrants occupant chaque type d'emploi ne démontrent pas de relation claire avec le niveau de français parlé. On se doute que ce résultat pourrait être bien différent dans certaines provinces en particulier. Une analyse au niveau des provinces sera faite dans les prochains mois et les résultats apparaîtront dans un rapport subséquent.

Des graphiques montrant ces proportions par niveau de capacité à parler anglais et français pour chacun des cycles sont donnés à l'[annexe E](#). La ligne rouge dans ces graphiques représente la proportion globale (tous niveaux d'anglais ou français confondus) des immigrants occupant ce type d'emploi (i.e. chiffres du tableau 1 ci-dessus).

Utilisation du temps dans l'analyse

L'ELIC recueille de l'information au sujet de tous les emplois occupés par les immigrants depuis leur arrivée au Canada. On connaît par exemple les dates de début et de fin de chaque emploi, les raisons de cessation d'un emploi, le type d'industrie et d'occupation, le salaire, le nombre d'heures travaillées par semaine, etc.

L'information au sujet de la connaissance des langues officielles n'est, quant à elle, connue que pour deux moments précis dans le temps, soit 6 mois et 2 ans après l'arrivée des immigrants. Par conséquent, il est impossible de savoir, lorsqu'il y a eu amélioration de la capacité à parler une langue entre les interviews du cycle 1 et 2, à quel moment précis ce changement a eu lieu. On ne peut donc pas faire de lien entre ce changement et le ou les emplois occupés autour du même moment.

On a donc décidé d'examiner le lien entre le type d'emploi et la connaissance des langues officielles à 6 mois et à 2 ans en se servant des caractéristiques de l'emploi principal occupé par l'immigrant à chacun de ces deux moments seulement.

De plus, bien que plusieurs variables utilisées dans l'analyse soient fixes dans le temps, d'autres comme la capacité à parler anglais (par exemple) peuvent varier dans le temps. Pour bien saisir l'impact du temps dans l'analyse du cycle 2, on a dérivé de nouvelles variables afin d'identifier s'il y avait eu changement ou non dans ces variables depuis le cycle précédent. Ainsi, plutôt que d'utiliser la capacité à parler anglais telle que rapportée au cycle 2, on a utilisé la capacité à parler anglais du cycle 1 en plus d'une variable indiquant s'il y avait eu ou non amélioration de cette capacité depuis le cycle 1.

Régression logistique

Pour cette analyse, on a eu recours à des modèles de régression logistique. Ces modèles ont été pondérés avec les poids bootstrap²⁵ pour tenir compte du plan de sondage dans les tests statistiques et calculs de variance des estimateurs.

Pour chaque variable explicative entrée dans le modèle, on a obtenu le coefficient beta et on a vérifié son niveau de signification. Un coefficient non significatif veut dire que sa valeur n'est pas jugée significativement différente de 0, donc on considère que cette variable n'a pas

25. Pour plus d'information sur les poids bootstrap, se référer au chapitre 15 du guide de l'utilisateur des microdonnées du cycle 2 de l'ELIC, disponible à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/sdds/document/4422_D1_T1_V2_F.pdf

d'impact sur la probabilité d'obtenir le résultat. Au contraire, lorsqu'un coefficient est significatif, on s'intéresse au signe de ce coefficient pour voir si la variable augmente les chances d'obtenir le résultat (signe positif) ou en diminue les chances (signe négatif). Pour chaque variable dont le coefficient était significatif, on a calculé une valeur de Chi-carré (χ^2). Cette valeur est calculée en divisant le coefficient beta par son écart-type, puis en élevant le résultat au carré. Le Chi-carré permet de déterminer la contribution relative de chaque variable significative à l'ensemble du modèle. Plus une valeur de Chi-carré est élevée, plus cette variable a un impact sur la probabilité d'obtenir le résultat.

On donne aussi, pour chaque modèle, le R-carré généralisé, qui permet d'avoir une idée de la valeur prédictive des modèles, puis la statistique D de Somer qui est une mesure dite d'association. En effet, pour deux unités, la première ayant une valeur de 1 pour sa variable dépendante et l'autre une valeur de 0, on vise à ce que la probabilité estimée par notre modèle soit supérieure pour l'unité qui a le 1 comparativement à celle qui a le 0. Si c'est le cas, on dira de cette paire d'unités qu'elle est concordante. Si la probabilité est inférieure, on dira que la paire est discordante. Si la probabilité est la même, on dira qu'elle est égale. La statistique D de Somer donne une idée de la différence entre la proportion de paires concordantes et la proportion de paires discordantes (par rapport au nombre total de paires d'unités ayant au départ des valeurs différentes pour leur variable dépendante, i.e. une avec un 1 et l'autre un 0). On souhaite donc voir de fortes valeurs pour la statistique D de Somer.

On a étudié au total 9 modèles de régression logistique : 4 modèles pour les 4 types d'emploi du cycle 1, et 5 pour les 5 types d'emploi du cycle 2 (on rappelle que le fait qu'un emploi soit relié à la formation ou aux études n'était disponible qu'au cycle 2).

Étant donné la présence de multicolinéarité entre les variables explicatives, on a pris soin de commencer l'analyse par un modèle de base qui ne contenait que les variables de contrôle, puis on a ajouté les autres variables explicatives une à une afin de bien évaluer l'effet sur la stabilité des coefficients estimés. On pouvait ainsi identifier quelles variables déjà incluses dans le modèle étaient affectées par l'introduction d'une nouvelle variable. Les résultats de cette démarche ne sont pas présentés ici, mais lorsque des effets notables de certaines variables sur d'autres étaient observés, ils sont mentionnés dans les résultats.

Résultats pour le cycle 1

On examine dans ce qui suit les résultats pour le cycle 1, soit 6 mois après l'arrivée des immigrants au pays.

Le tableau 2 donne les résultats obtenus pour la modélisation des types d'emploi au cycle 1. On donne pour chaque variable explicative le coefficient beta estimé ainsi qu'une indication de son niveau de signification. Pour les variables significatives, on donne aussi la valeur du Chi-carré afin d'identifier les variables ayant le plus d'impact dans chaque modèle.

Si on examine d'abord les statistiques données au bas du tableau 2, on peut voir immédiatement que les deux premiers modèles sont supérieurs aux deux suivants quant à leur valeur prédictive et leur niveau d'association. En effet, il semble que les variables explicatives choisies soient plus adéquates pour modéliser la probabilité d'avoir un emploi à haut niveau de compétence ou un emploi bien rémunéré que pour modéliser la probabilité d'avoir un emploi dans le domaine envisagé ou un emploi similaire à celui occupé avant d'immigrer. On suggère donc d'être prudent dans l'interprétation des résultats de ces deux derniers types d'emploi.

- Capacité à parler anglais et français

Si on examine les variables de langue, on peut voir immédiatement que plus le niveau d'anglais parlé est élevé, plus les immigrants sont susceptibles d'avoir un emploi de chacun des 4 types étudiés. Le résultat pour le français parlé n'est cependant pas aussi généralisé puisqu'on peut voir qu'il a un impact sur le fait d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences, mais n'a pas d'effet significatif sur les autres types d'emploi. De plus, ces variables semblent avoir une importance relative assez élevée dans les différents modèles puisque les valeurs de Chi-carré sont en général assez élevées.

- Utilisation de langues non officielles au travail

Les immigrants qui parlent au moins une langue non officielle au travail sont moins susceptibles d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences, un emploi bien rémunéré ou un emploi similaire à celui qu'ils occupaient avant d'immigrer, mais n'a pas d'impact significatif sur le fait de travailler dans le domaine envisagé. Les données de l'ELIC ont démontré que ce sont les immigrants qui ont dit ne pas parler ou mal parler anglais qui ont le plus tendance à parler une langue non officielle au travail (67 %), comparativement à ceux qui ont dit le parler assez bien, bien ou très bien (21 %).

- Langue du plus haut niveau d'étude

Les immigrants qui ont étudié dans une langue non officielle sont plus susceptibles d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences. Ce résultat paraît surprenant au départ mais on a pu constater qu'il existe une corrélation positive entre cette variable et le fait d'être originaire d'Europe. En fait, 2 immigrants occupés originaires d'Europe sur 3 ont étudié dans une langue non officielle comparativement à 40 % pour ceux des autres régions du monde. Comme plusieurs langues parlées en Europe sont d'origine germanique, il se pourrait que l'apprentissage de l'anglais chez ces immigrants en soit facilité, augmentant indirectement les chances d'obtenir un emploi avec haut niveau de compétences. Il semble donc que la variable utilisée ici ait un impact indirect sur le fait d'obtenir un emploi

avec haut niveau de compétences. On note par ailleurs que cette variable n'a pas d'effet significatif sur les autres types d'emploi.

- Nombre total de langues parlées ou lues

En ce qui a trait au nombre de langues parlées ou lues, on note que plus ce nombre est élevé, moins les immigrants sont susceptibles d'avoir un emploi bien rémunéré, un emploi dans le domaine envisagé ou un emploi similaire à celui occupé avant d'immigrer. Cette variable n'a pas d'effet significatif sur le fait d'obtenir un emploi avec haut niveau de compétences. Lors de l'introduction de cette variable dans les modèles, on a pu constater qu'elle était positivement corrélée avec le fait de provenir d'Asie ou du Moyen-Orient. Ce sont effectivement les immigrants qui proviennent de ces régions du monde qui ont tendance à parler ou lire un plus grand nombre de langues. Selon les données du premier cycle, environ 2 immigrants occupés sur 3 provenaient de ces régions du monde et ce sont eux également qui sont les moins nombreux proportionnellement à être bien rémunérés (18 % d'entre eux étaient bien rémunérés selon la définition utilisée dans cette étude comparativement à 34 % pour les immigrants occupés provenant des autres régions du monde), les moins nombreux à travailler dans le domaine envisagé (43 % par rapport à 55 % pour les autres immigrants occupés), et les moins nombreux également à travailler dans un emploi similaire à celui occupé avant l'immigration (34 % par rapport à 47 % pour les autres immigrants occupés). Donc il semble que la variable donnant le nombre de langues parlées ou lues au total ne mesure pas directement un phénomène, mais a plutôt un impact indirect sur les probabilités d'obtenir les types d'emploi étudiés. On doit donc interpréter ce résultat avec prudence.

- Formation linguistique en anglais et en français

Côté formation linguistique, on note que les immigrants qui ont suivi des cours d'anglais sont moins susceptibles d'obtenir chacun des 4 types d'emploi examinés. Cela n'est pas très surprenant puisque ce sont surtout les immigrants dont le niveau d'anglais parlé est moins bon qui ont tendance à suivre ce type de formation. Quant à la formation linguistique en français, on note que celle-ci n'a pas d'impact significatif sur les probabilités d'obtenir chacun des types d'emploi étudiés.

- Autres variables non reliées à la langue

Parmi les autres variables explicatives qui ont un impact important sur le type d'emploi des immigrants occupés, on retrouve le fait d'avoir occupé un emploi avec haut niveau de compétences avant d'immigrer. En effet, cette variable augmente les probabilités d'obtenir 2 des 4 types d'emploi. On remarque aussi que cette variable a beaucoup d'importance dans les modèles pour emploi avec haut niveau de compétences et emploi bien rémunéré, puisque le Chi-carré de cette variable est le plus élevé parmi toutes les variables pour le premier modèle, alors qu'il est parmi les plus élevés pour le second.

De plus, on remarque que les immigrants qui habitent dans une des 6 principales régions métropolitaines de recensement (RMR) (i.e. Toronto, Vancouver, Montréal, Calgary, Ottawa-Gatineau et Edmonton) sont moins susceptibles d'avoir chacun des 4 types d'emploi examinés. On sait d'après les données du cycle 1 que 84 % des immigrants occupés habitaient dans une des 6 principales RMR. On sait également que la grande majorité des immigrants choisissent de vivre dans une ville pour se rapprocher de la parenté et des amis. À cet effet, 88 % de l'ensemble des immigrants avaient déjà de la

parenté qui vivait dans la même ville qu'eux 6 mois après leur arrivée au pays²⁶. Donc il se peut que les immigrants qui ont décidé de vivre en dehors des 6 principales RMR l'aient fait, du moins en partie, parce qu'ils y ont trouvé un emploi qui en valait la peine.

- Variables de langues non significatives

Finalement, on note que les variables utilisées pour représenter l'exposition à l'anglais ou au français à la maison via la capacité du conjoint à parler anglais ou français, ne sont jamais ressorties comme ayant un impact significatif.

26. Pour plus de détails à ce sujet, voir : STATISTIQUE CANADA. *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada — S'établir dans un nouveau pays : un portrait des premières expériences*, n° 89-614-X au catalogue, Ottawa, 2003.

Tableau 2. Résultats de la modélisation des types d'emploi pour le cycle 1

Variables explicatives	HIGHSKILL		HIGH15		INTENDED		ASBEFORE	
	beta	χ ²	beta	χ ²	beta	χ ²	beta	χ ²
Ordonnée à l'origine	-3.46 **	28.7	-3.34 **	6.9	0.02		0.01	
Variables de contrôle								
Sexe : (réf. = femme)								
Homme	0.30 **	10.9	0.31 *	6.3	-0.29 **	7.6	-0.11	
Groupes d'âge : (réf. = 45+)								
15 à 24 ans	0.48 *	5.8	-0.89 *	6.1	-0.27		0.17	
25 à 44 ans	0.38 **	7.9	0.19		0.11		0.16	
Catégorie d'immigration : (réf. = réfugiés)								
Famille	1.44 **	12.0	0.43		1.00 *	5.1	1.04 **	9.1
Demandeurs principaux, travailleurs qualifiés	2.20 **	29.4	1.64		1.36 **	9.7	1.41 **	16.6
Conjoint ou personne à charge, travailleurs qualifiés	1.70 **	16.6	1.01		0.82		0.83 *	5.6
Autre	2.10 **	25.7	1.11		1.19 *	6.6	1.49 **	15.0
Plus haut niveau de scolarité : (réf. = < secondaire)								
Niveau secondaire	-0.30		0.70		-0.55		-0.43	
Niveau post-secondaire	-0.15		0.73		-0.73 **	6.8	-0.47 *	5.0
Université	-0.08		1.25 *	6.6	-0.99 **	12.0	-0.62 **	8.6
Région du monde de naissance : (réf. = É.-U.)								
Amérique Centrale ou du Sud	-1.52 **	18.4	-2.10 **	21.3	-0.87 *	3.9	-1.51 **	15.4
Europe	-0.85 *	6.6	-1.72 **	15.9	-0.32		-0.98 **	7.2
Afrique	-1.02 **	8.4	-1.79 **	15.3	-0.57		-1.11 **	8.2
Asie et Moyen-Orient	-1.44 **	20.4	-2.58 **	37.2	-0.86 *	4.4	-1.41 **	15.4
Océanie	-0.86		-1.59 **	8.2	-0.45		-0.27	
Variables de langue								
Capacité à parler les LO¹ :								
Niveau d'anglais, 1 à 5 (cycle 1)	0.32 **	40.7	0.48 **	47.9	0.20 **	13.3	0.20 **	16.6
Niveau de français, 1 à 5 (cycle 1)	0.19 **	16.3	0.01		0.09		0.09	
Utilisation de langues non officielles au travail : (réf. = LO¹ seulement)								
Parle au moins une langue non officielle au travail	-0.23 *	4.2	-0.71 **	19.7	0.08		-0.38 **	12.0
Langue du plus haut niveau d'éducation : (réf. = anglais ou français)								
Ni anglais, ni français	0.24 *	5.6	0.09		0.07		-0.05	
Nombre de langues parlées ou lues :								
Nombre de langues, 1 à 6	-0.06		-0.11 *	5.2	-0.10 *	4.7	-0.09 *	4.5
Formation linguistique depuis l'arrivée :								
Anglais (réf. = non)	-0.23 *	4.3	-0.45 **	9.8	-0.53 **	20.7	-0.24 *	5.0
Français (réf. = non)	0.19		-0.13		-0.04		-0.14	
Capacité du conjoint à parler les LO¹ :								
Niveau d'anglais, 1 à 5 (cycle 1)	-0.01		-0.02		0.02		-0.02	
Niveau de français, 1 à 5 (cycle 1)	-0.03		0.08		-0.03		-0.02	
Autres variables explicatives								
Occupait un emploi à haut niveau de compétence avant l'immigration (réf. = non)	1.10 **	108.0	0.69 **	27.2	0.05		-0.15	
Habite dans une des 6 principales RMR (réf. = non)	-0.48 **	18.8	-0.44 **	11.0	-0.31 *	6.2	-0.32 **	8.5
Statistiques								
R-carré	0.20		0.22		0.07		0.08	
R-carré ajusté	0.28		0.34		0.09		0.11	
Statistique D de Somer	0.56		0.66		0.33		0.33	

1. LO = langues officielles

*: significatif au seuil de 5 % **: significatif au seuil de 1 %

Source: Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Résultats pour le cycle 2

De la même façon, on examine maintenant les résultats pour le cycle 2, soit 2 ans après l'arrivée des immigrants au Canada. Ces résultats sont présentés au tableau 3.

Si on examine d'abord les statistiques données au bas du tableau 3, on peut encore ici voir que les modèles tentant de prédire la probabilité d'avoir un emploi dans le domaine envisagé ou un emploi similaire à celui occupé avant d'immigrer sont beaucoup moins performants que les 3 autres. On suggère donc à nouveau d'être prudent dans l'interprétation des résultats pour ces deux types d'emploi.

- Capacité à parler anglais et français

Les résultats du cycle 2 sont semblables à ceux du cycle 1 quant à la relation entre la capacité de parler anglais et le type d'emploi occupé. On a choisi ici d'utiliser la capacité à parler anglais évaluée au cycle 1 en plus d'un indicateur de l'amélioration de cette capacité entre le cycle 1 et le cycle 2 (plutôt que d'utiliser simplement la capacité évaluée au cycle 2). On a fait de même pour la capacité à parler français. Cela permet de voir si le fait d'améliorer sa capacité a ou non un impact sur certains types d'emploi.

On observe donc que plus le niveau d'anglais parlé au cycle 1 est élevé, plus les immigrants sont susceptibles d'avoir un emploi de chacun des 5 types étudiés²⁷. On remarque également que cette variable a en général beaucoup d'impact sur les modèles.

De plus, on note que les immigrants dont la capacité à parler anglais s'est améliorée depuis le cycle 1 sont plus susceptibles d'avoir un emploi bien rémunéré au cycle 2. En effet si on regarde la proportion d'immigrants avec emploi bien rémunéré au cycle 2, on peut voir que cette proportion est, pour chaque niveau d'anglais parlé au cycle 1, plus élevée pour les immigrants qui ont amélioré leur capacité à parler anglais que pour les autres.

La capacité à parler français au cycle 1, quant à elle, augmente les probabilités d'obtenir 3 des 5 types d'emploi étudiés au cycle 2 : un emploi avec haut niveau de compétences, un emploi similaire à celui occupé avant l'immigration²⁸, et un emploi relié à la formation ou aux études. Cependant le fait d'avoir amélioré sa capacité en français entre les deux cycles n'a pas d'impact significatif sur aucun des types d'emplois au cycle 2.

- Utilisation de langues non officielles au travail

Les immigrants qui parlent au moins une langue non officielle au travail sont moins susceptibles d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences, ou un emploi relié à leur formation ou leur études. Contrairement au cycle 1 cependant, l'impact de cette variable n'est plus significatif quant à la probabilité d'obtenir un emploi bien rémunéré ni un emploi semblable à celui occupé avant d'immigrer.

27. On a également modélisé les 5 types d'emplois en utilisant la capacité à parler anglais et français telle que mesurée au cycle 2 et on a obtenu des résultats presque similaires. On a pu constater que la capacité à parler anglais a un effet significatif sur les 5 types d'emplois, mais que la capacité à parler français n'avait plus d'effet significatif sur le fait d'avoir un emploi comparable à celui occupé avant d'immigrer.

28. Voir note précédente.

- Nombre total de langues parlées ou lues

Les immigrants qui savent parler ou lire plusieurs langues sont moins susceptibles d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences, un emploi dans le domaine envisagé ou un emploi similaire à celui occupé avant l'immigration. Cependant contrairement au cycle 1, cette variable ne ressort plus significative pour la probabilité d'obtenir un emploi bien rémunéré.

- Formation linguistique en anglais et en français

On a vu au cycle 1 que les immigrants qui avaient suivi une formation linguistique en anglais dans les 6 premiers mois de leur arrivée étaient moins susceptibles d'obtenir chacun des 4 types d'emploi étudiés. Les résultats du cycle 2 sont similaires, bien que ce soit surtout la formation plus récente qui ait un impact sur le type d'emploi. Donc les immigrants qui ont suivi de la formation linguistique en anglais entre le cycle 1 et le cycle 2 sont moins susceptibles d'obtenir un emploi bien rémunéré, un emploi dans le domaine envisagé ou un emploi similaire à celui occupé avant l'immigration. On note que la formation linguistique en anglais n'a plus d'impact sur le fait, 2 ans après l'arrivée, d'avoir un emploi avec haut niveau de compétences, et n'a pas non plus d'impact sur le fait d'avoir un emploi en lien avec sa formation ou son domaine d'études. Encore ici, on peut en déduire que si de la formation linguistique est nécessaire pour les immigrants plus de 6 mois après leur arrivée, leur niveau d'anglais 2 ans après leur arrivée n'est probablement pas encore suffisant, d'où la diminution des probabilités d'obtenir 3 des 5 types d'emplois étudiés.

Au cycle 2, la formation linguistique en français suivie au cours des 6 premiers mois suivant l'arrivée des immigrants (et non la formation plus récente) augmente les probabilités d'obtenir un emploi avec haut niveau de compétences et un emploi relié à la formation ou aux études. On rappelle qu'au cycle 1, la formation linguistique en français n'a pas du tout d'impact significatif sur les types d'emploi. Une étude plus poussée au niveau provincial devrait permettre de comprendre pourquoi la formation linguistique en français augmente les chances d'obtenir certains types d'emploi alors que la formation linguistique en anglais a un effet contraire.

- Autres variables non reliées à la langue

En ce qui a trait au fait d'avoir occupé un emploi avec haut niveau de compétences avant d'immigrer, on obtient au cycle 2 les mêmes résultats qu'au cycle 1, c'est-à-dire que cette caractéristique augmente les chances d'obtenir un emploi avec haut niveau de compétences ou un emploi bien rémunéré. On observe de plus que cette variable augmente les chances d'obtenir un emploi relié à la formation ou aux études, variable qui on le rappelle n'était pas disponible au cycle 1. On remarque également, en examinant les valeurs de Chi-carré de cette variable, que cette caractéristique est assez importante pour les trois modèles en question.

Enfin, tout comme au cycle 1, les immigrants qui habitent dans une des 6 principales régions métropolitaines de recensement du Canada sont moins susceptibles d'occuper les types d'emplois examinés, à l'exception des emplois dans le domaine envisagé puisque cette variable n'était plus significative pour ce modèle au cycle 2.

- Variables de langues non significatives

Finalement, tout comme pour le cycle 1, les variables utilisées pour représenter l'exposition à l'anglais ou au français à la maison via la capacité à parler anglais ou français du conjoint, ne sont ressorties significatives pour aucun des modèles étudiés.

Tableau 3. Résultats de la modélisation des types d'emploi pour le cycle 2

Variables explicatives	HIGHSKILL		HIGH15		INTENDED		ASBEFORE		RELTOEDUC	
	beta	χ2	beta	χ2	beta	χ2	beta	χ2	beta	χ2
Ordonnée à l'origine	-2.61 **	36.6	-4.96 **	67.7	0.17		-0.46		-3.13 **	50.6
VARIABLES DE CONTRÔLE										
Sexe : (réf. = femme)										
Homme	0.26 **	11.0	0.51 **	28.4	-0.19 *	4.5	0.00		-0.06	
Groupes d'âge : (réf. = 45+)										
15 à 24 ans	0.59 **	13.0	0.15		-0.21		0.15		-0.09	
25 à 44 ans	0.41 **	13.0	0.52 **	11.8	0.09		0.22		0.34 **	8.9
Catégorie d'immigration : (réf. = réfugiés)										
Famille	0.35		0.65 *	6.6	0.40		0.35		0.50 **	7.4
Demandeurs principaux, travailleurs qualifiés	1.28 **	52.7	1.75 **	52.3	0.80 **	14.1	0.79 **	18.7	1.44 **	57.6
Conjoint ou personne à charge, travailleurs qualifiés	0.72 **	16.2	0.92 **	13.2	0.56 *	6.6	0.61 **	10.9	0.90 **	23.8
Autre	0.97 **	21.3	0.98 **	10.2	0.83 **	11.4	1.09 **	27.4	0.95 **	20.4
Plus haut niveau de scolarité : (réf. = < secondaire)										
Niveau secondaire	-0.22		1.10 **	12.7	-0.49 *	4.0	-0.39 *	4.1	-0.16	
Niveau post-secondaire	-0.03		1.01 **	10.6	-0.50 *	4.8	-0.45 *	6.1	0.40 *	5.2
Université	0.44 **	7.1	1.65 **	28.7	-0.51 *	5.1	-0.38 *	4.2	0.67 **	14.4
Région du monde de naissance : (réf. = É.-U.)										
Amérique Centrale ou du Sud	-0.91 **	8.8	-0.98 **	6.9	-0.53		-0.84 **	6.9	-0.38	
Europe	-0.45		-0.47		-0.26		-0.62 *	4.0	-0.20	
Afrique	-0.63 *	4.3	-1.00 **	7.2	-0.54		-0.72 *	5.2	-0.23	
Asie et Moyen-Orient	-0.82 **	7.8	-1.30 **	14.0	-0.59		-0.80 **	6.9	-0.63 *	4.8
Océanie	-0.40		-0.25		-0.04		0.23		0.20	
VARIABLES DE LANGUE										
Capacité à parler les LO¹ :										
Niveau d'anglais, 1 à 5 (cycle 1)	0.26 **	31.2	0.47 **	57.9	0.13 *	6.0	0.19 **	16.8	0.36 **	61.3
Niveau de français, 1 à 5 (cycle 1)	0.12 **	9.4	0.06		0.03		0.07 *	3.9	0.08 *	4.1
Amélioration de la capacité à parler les LO¹ :										
Amélioration de l'anglais (réf. = non)	-0.08		0.29 *	6.7	0.09		0.14		-0.06	
Amélioration du français (réf. = non)	-0.08		-0.15		-0.01		-0.16		0.06	
Utilisation de langues non officielles au travail : (réf. = LO¹ seulement)										
Parle au moins une langue non officielle au travail	-0.22 **	7.2	-0.15		-0.14		-0.09		-0.30 **	13.1
Langue du plus haut niveau d'éducation : (réf. = anglais ou français)										
Ni anglais, ni français	0.12		0.06		0.05		-0.05		-0.03	
Nombre de langues parlées ou lues :										
Nombre de langues, 1 à 6	-0.08 *	5.2	-0.09		-0.12 **	8.0	-0.08 *	4.5	0.04	
Formation linguistique dans les 6 premiers mois :										
Anglais (réf. = non)	0.03		-0.18		-0.29 **	8.6	-0.08		-0.15	
Français (réf. = non)	0.40 *	4.3	-0.43		-0.12		0.08		0.51 *	5.9
Formation linguistique entre 6 mois et 2 ans :										
Anglais (réf. = non)	-0.10		-0.32 *	6.9	-0.27 *	5.2	-0.22 *	4.7	0.12	
Français (réf. = non)	0.15		0.25		0.27		0.29		0.06	
Capacité du conjoint à parler les LO¹ :										
Niveau d'anglais, 1 à 5 (cycle 1)	0.02		0.03		-0.02		-0.03		0.01	
Niveau de français, 1 à 5 (cycle 1)	0.01		0.04		0.02		-0.01		0.03	
AUTRES VARIABLES EXPLICATIVES										
Occupait un emploi à haut niveau de compétence avant l'immigration (réf. = non)	0.88 **	126.8	0.60 **	33.8	0.14		-0.09		0.65 **	60.1
Habite dans une des 6 principales RMR (réf. = non)	-0.27 **	9.2	-0.37 **	11.6	-0.14		-0.20 *	4.7	-0.35 **	15.0
STATISTIQUES										
R-carré	0.20		0.27		0.04		0.04		0.24	
R-carré ajusté	0.27		0.37		0.05		0.05		0.31	
Statistique D de Somer	0.54		0.66		0.25		0.24		0.60	

1. LO = langues officielles

*: significatif au seuil de 5 % **: significatif au seuil de 1 %

Source: Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Conclusion

On a tenté de voir si la connaissance des langues officielles par les nouveaux immigrants au Canada augmentait leurs chances d'avoir un « bon » emploi. À cet effet, 5 indicateurs ou types de « bons » emplois ont été examinés séparément : le niveau de compétence, le salaire, le fait qu'un emploi soit dans le domaine envisagé, le fait que l'emploi soit dans le même domaine que celui occupé avant d'immigrer, et le fait que l'emploi soit lié à la formation ou aux études.

Le résultat le plus important qui ressort de cette étude est sans contredit que la capacité à parler anglais pour les nouveaux immigrants occupés augmente les probabilités d'obtenir un bon emploi. En effet, cette variable est apparue significative pour chacun des types d'emploi examinés et ce, autant à 6 mois que 2 ans après leur arrivée. Ainsi même si chaque type d'emploi examiné n'était pas en soi l'indicateur idéal de ce qu'est un « bon » emploi, il reste que la capacité à parler anglais est ressortie comme ayant un impact significatif pour chacun des types d'emploi et pour chaque cycle de l'enquête.

Pour ce qui est de la capacité à parler français pour les nouveaux immigrants occupés, les résultats ont démontré qu'elle augmente les chances d'avoir un emploi à haut niveau de compétences à 6 mois et 2 ans après l'arrivée, mais qu'elle n'a pas d'effet significatif sur les autres types d'emploi examinés.

Cette étude couvre les nouveaux immigrants dans l'ensemble du Canada. Toutefois lorsqu'il s'agit d'analyser la capacité à parler français ou l'impact de la formation linguistique en français, une étude par province serait de toute évidence plus appropriée. Ce sera donc la prochaine étape de cette étude.

Enfin, les données du cycle 3 de l'ELIC seront disponibles au printemps 2007 et permettront de vérifier si les résultats obtenus jusqu'ici sont toujours vrais 4 ans après l'arrivée des immigrants au pays.

Bibliographie

ALLISON, Paul D. *Logistic Regression Using the SAS® System: Theory and Application*, Cary, NC: SAS Institute Inc., 1999, 304 p.

CHISWICK, Barry R. et Paul W. MILLER. "Language in the Labour Market : The immigrant experience in Canada and the US", in B. Chiswick (dir. publ.), *Immigration, Language and Ethnicity: Canada and the United States*, 1990, American Enterprise Institute, Washington, DC.

CHISWICK, Barry R. et Paul W. MILLER. "The Endogeneity Between Language and Earnings : International Analyses", *Journal of Labor Economics*, vol. 13, n° 2, avril 1995, pp. 246 à 288.

DUSTMANN, Christian et Francesca FABBRI. "Language Proficiency and Labour Market Performance of Immigrants in the UK", *Economic Journal*, vol. 113, juillet 2003, p. 695-717.

KUNZ, J. "Social Capital : A Key Dimension of Immigrant Integration", *Canadian Issues / Thèmes canadiens*, avril 2003, Association d'études canadiennes, Concord, Ontario.

LEBEAU, Ronald, et Jean RENAUD. « Nouveaux arrivants de 1989, langue et mobilité professionnelle sur le marché du travail de Montréal : une approche longitudinale », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 31, n° 1, printemps 2002, p. 69 à 94.

LECLERC, Jacques. *Langue et société*, 2^e éd., Laval, Mondia éditeurs, 1992, p. 39-40.

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement les personnes suivantes pour leurs précieux conseils et leur aide généreuse pour cette analyse : Charlotte Cléroux, Lucie Cossette, Johanne Denis, Patrice Dion, Christian Houle et Owen Phillips.

Annexe A

Aperçu de la Politique d'immigration du Canada

Trois grands objectifs guident la politique d'immigration du Canada : réunifier les familles; respecter les obligations internationales et la tradition humanitaire en protégeant les réfugiés; favoriser le développement économique et la prospérité dans toutes les régions du Canada.

À ces objectifs correspondent les trois principales catégories auxquelles appartiennent les immigrants qui sont admis chaque année au Canada à titre de résidents permanents : les immigrants de la catégorie de la famille, les immigrants de la composante économique et les réfugiés.

Les immigrants appartenant à la catégorie de la famille comprennent les proches parents (époux, conjoint, enfants à charge, parents et grands-parents) qui sont parrainés par un résident permanent ou par un citoyen canadien âgé d'au moins 18 ans. L'immigrant parrainé peut être accompagné par son époux ou son conjoint et les enfants à sa charge. Le répondant doit s'engager à subvenir aux besoins des immigrants qu'il parraine.

Les membres de la catégorie de l'immigration économique comprennent les demandeurs principaux admis à titre de travailleurs qualifiés, de gens d'affaires et de candidats des provinces et territoires ainsi que les époux, conjoint et personnes à charge qui les accompagnent. Depuis 1967, les demandeurs principaux qui présentent une demande à titre de travailleurs qualifiés sont sélectionnés en fonction de leur capacité de répondre aux besoins du marché du travail canadien; cette capacité est établie à la suite d'une évaluation de leurs compétences.

Cette évaluation repose sur un système qui attribue des points pour l'âge, le niveau de scolarité, l'expérience de travail, la profession envisagée, la connaissance des langues officielles et la capacité d'adaptation. Des points supplémentaires peuvent être accordés au demandeur principal qui a un emploi réservé au Canada. Les demandeurs principaux de la catégorie des gens d'affaires sont évalués en fonction de l'expérience qu'ils possèdent à titre de propriétaires ou de gestionnaires d'une entreprise.

Les époux, conjoint et enfants à charge de la composante économique sont admis en même temps que le demandeur principal; leurs compétences ne sont pas évaluées.

Les réfugiés peuvent être sélectionnés à l'étranger (ils sont dans ce cas parrainés par le gouvernement ou le secteur privé); ils peuvent aussi se voir reconnaître le statut de réfugié après être arrivés au Canada à titre de demandeurs du statut de réfugié. Les réfugiés sélectionnés à l'étranger peuvent être reconnus comme des réfugiés au sens de la Convention de 1951 ou être réétablis pour des raisons d'ordre humanitaire.

Le demandeur du statut de réfugié ne bénéficie de la protection du Canada que s'il est reconnu comme un réfugié au sens de la Convention.

Des services d'aide à l'établissement sont offerts pour aider les nouveaux résidents permanents — surtout les réfugiés — à s'établir, à s'adapter et à s'intégrer à la société canadienne. La Constitution canadienne prévoit que le gouvernement fédéral et les provinces partagent la responsabilité de l'immigration.

Plusieurs provinces et territoires ont conclu des accords officiels en matière d'immigration avec le gouvernement fédéral. L'Accord Canada-Québec est le plus complet de ces accords à avoir été conclus à ce jour.

Source : *Citoyenneté et Immigration Canada.*

Annexe B

Définition des variables dépendantes (types d'emploi)

Notes :

Un "x" minuscule dans le nom d'une variable est utilisé pour représenter le numéro du cycle. Par exemple, pour JBxG013, on utilisera la variable JB1G013 au cycle 1 et JB2G013 au cycle 2.

Les tailles d'échantillon correspondant à la population de cette étude sont de :

- 3888 pour le cycle 1
- 5291 pour le cycle 2.

HIGHSKILL (variable dérivée basée sur une table de concordance entre la classification CTP et la classification CNP, utilisant la variable JBxG013).

Les niveaux de compétences 1 à 3 sont jugés haut, les autres sont jugés bas.

- If skilllevel in (1,2,3) then HIGHSKILL=1;
- Else HIGHSKILL=0;

On a éliminé de la modélisation les enregistrements avec valeurs manquantes pour JBxG013 :

Cycle 1 : 21 enregistrements ont été éliminés

Cycle 2 : 15 enregistrements ont été éliminés

HIGH15 (variable dérivée basée sur le ratio JBxD050/JBxQ014) = Rémunération horaire moyenne de l'emploi principal du répondant au moment de l'interview:

- If JBxD050/JBxQ014 >=15 then HIGH15=1;
- Else HIGH15=0;

On a éliminé de la modélisation les enregistrements avec valeurs manquantes pour JBxD050 ou JBxQ014:

Cycle 1 : 327 enregistrements ont été éliminés

Cycle 2 : 705 enregistrements ont été éliminés

INTENDED (variable dérivée en comparant JBxG013 avec EM1G025) = Emploi principal versus emploi envisagé:

- If first digit of JBxG013= first digit of EM1G025 then INTENDED=1;
- Else INTENDED=0;

On a éliminé de la modélisation les enregistrements avec valeurs manquantes pour JBxG013 ou EM1G025:

Cycle 1 : 1 427 enregistrements ont été éliminés

Cycle 2 : 2 070 enregistrements ont été éliminés

ASBEFORE (variable dérivée en comparant JBxG013 avec EM1G006) = Emploi principal versus emploi avant l'immigration:

- If first digit of JBxG013= first digit of EM1G006 then ASBEFORE=1;
- Else ASBEFORE=0;

On a éliminé de la modélisation les enregistrements avec valeurs manquantes pour JBxG013 ou EM1G006:

Cycle 1 : 615 enregistrements ont été éliminés

Cycle 2 : 957 enregistrements ont été éliminés

RELTOEDUC (variable dérivée basée sur JB2Q068) = Emploi au cycle 2 est relié à la formation ou aux études:

- If JB2Q068=1 then RELTOEDUC=1;
- Else RELTOEDUC=0;

On a éliminé de la modélisation les enregistrements avec valeurs manquantes pour JB2Q068:

Cycle 2 : 1 enregistrement a été éliminé

Annexe C

Définition des variables explicatives

MALE (basée sur LR1Q008) = Sexe:

- If LR1Q008=1 then MALE=1;
- Else MALE=0;

Aucune valeur manquante.

GAGE (basée sur LR1G007) = Groupe d'âge au cycle 1:

- If LR1G007 <=3 then GAGE=2; (15-24)
- Else if LR1G007 <=5 then GAGE=3; (25-44)
- Else GAGE=4; (45+)

Variables dichotomiques (catégorie de référence =45+):

- If GAGE=2 then AGE1524=1; else AGE1524=0;
- If GAGE=3 then AGE2544=1; else AGE2544=0;

Aucune valeur manquante.

CLASS1B (basée sur LR1D011) = Catégorie d'immigration:

- If LR1D011 in (10001,10002,10003) then CLASS1B=1; (Famille)
- Else if LR1D011 in (25111,25112) then CLASS1B=2; (DP, travailleurs qualifiés)
- Else if LR1D011 in (25121,25122) then CLASS1B=3; (CPC, travailleurs qualifiés)
- Else if LR1D011 in (30001,30002,30003) then CLASS1B=4; (Réfugiés)
- Else CLASS1B=5; (Autre)

Variables dichotomiques (catégorie de référence =réfugiés):

- If CLASS1B=1 then FAMILY=1; else FAMILY=0;
- If CLASS1B=2 then SKILLEDPA=1; else SKILLEDPA=0;
- If CLASS1B=3 then SKILLEDSD=1; else SKILLEDSD=0;
- If CLASS1B=5 then OTHER=1; else OTHER=0;

Aucune valeur manquante.

EDLEVEL1 (basée sur ED1Q001) = Plus haut niveau d'éducation atteint en dehors du Canada:

- If ED1Q001 <=3 then EDLEVEL1=1; (Aucun ou inférieur au secondaire)
- Else if ED1Q001=4 then EDLEVEL1=2; (Secondaire)
- Else if ED1Q001 <=9 then EDLEVEL1=3; (Post-secondaire, métier ou collège)
- Else if ED1Q001 <=13 then EDLEVEL1=4; (Université)

Variables dichotomiques (catégorie de référence = aucun ou inférieur au secondaire):

- If EDLEVEL1=2 then HIGH SCHOOL=1; else HIGH SCHOOL=0;
- If EDLEVEL1=3 then POSTSEC=1; else POSTSEC=0;
- If EDLEVEL1=4 then UNIV=1; else UNIV=0;

Aucune valeur manquante (suite à l'imputation manuelle de 4 unités au cycle 1 et 5 au cycle 2).

WA_BIRTH (basée sur LR1G012) = Région du monde de naissance:

- If LR1G012 = 2 then WA_BIRTH=1; (Etats-Unis)
- Else if LR1G012 <=5 then WA_BIRTH=2; (Amérique Centrale ou du Sud)
- Else if LR1G012 <=10 then WA_BIRTH=3; (Europe)
- Else if LR1G012 <=15 then WA_BIRTH=4; (Afrique)
- Else if LR1G012 <=19 then WA_BIRTH=5; (Asie ou Moyen-Orient)
- Else WA_BIRTH=6; (Océanie et autres régions du monde)

Variabes dichotomiques (catégorie de référence=É.-U.):

- If WA_BIRTH=2 then CSAMERICA=1; else CSAMERICA=0;
- If WA_BIRTH=3 then EUROPE=1; else EUROPE=0;
- If WA_BIRTH=4 then AFRICA=1; else AFRICA=0;
- If WA_BIRTH=5 then ASIA_ME=1; else ASIA_ME=0;
- If WA_BIRTH=6 then OCEANIA=1; else OCEANIA=0;

Les unités avec valeur manquante pour cette variable ont vu leurs variables dichotomiques codées à 0 :

Cycle 1 : 6 unités

SPEAKx_E (basée sur LSxQ003) = À quel point pouvez-vous parler anglais:

- If LSxQ003=04 then SPEAKx_E=5; (très bien)
- If LSxQ003=03 then SPEAKx_E=4; (bien)
- If LSxQ003=02 then SPEAKx_E=3; (assez bien)
- If LSxQ003=01 then SPEAKx_E=2; (mal)
- Else SPEAKx_E=1; (pas du tout)

Les enregistrements avec un enchaînement valide à cette question ont été codés à SPEAKx_E = 5. Ceux avec des valeurs manquantes ont été codés à SPEAKx_E = 1:

Cycle 1: 677 enchaînements valides; aucune valeur manquante.

Cycle 2: 686 enchaînements valides; 1 valeur manquante.

SPEAKx_F est basée sur LSxQ041 et définie de la même façon = À quel point savez-vous parler français.

Les enregistrements avec un enchaînement valide à cette question ont été codés à SPEAKx_F = 5. Ceux avec des valeurs manquantes ont été codés à SPEAKx_F = 1:

Cycle 1: 209 enchaînements valides; aucune valeur manquante.

Cycle 2: 218 enchaînements valides; 2 valeurs manquantes.

SPEAKE_IMPROVE = Amélioration du niveau d'anglais parlé entre les cycles 1 et 2.

- if speak2_e > speak1_e then speake_improve=1; else speake_improve=0;

Aucune valeur manquante.

SPEAKF_IMPROVE = Amélioration du niveau de français parlé entre les cycles 1 et 2.

- if speak2_f > speak1_f then speakf_improve=1; else speakf_improve=0;

Aucune valeur manquante.

NOLMIXATWORK (basée sur EMxD319) = Utilisation de langues non officielles au travail (peut être un mélange de langues non officielles et langues officielles):

- If EMxD319 in (3,5,6,7) then NOLMIXATWORK=1; (Utilise une langue non officielle au travail)
- Else NOLMIXATWORK=0; (Utilise seulement des LO au travail)

Les enregistrements avec des valeurs manquantes pour EMxD319 ont été codés à NOLMIXATWORK=0:

Cycle 1: 11 valeurs manquantes

Cycle 2: 290 valeurs manquantes

EDUCINOTH (basée sur ED1G006 pour le cycle 1 et ED2L006 pour le cycle 2) = Langue du plus haut niveau d'éducation n'était pas une LO (même pas en partie):

- If EDx(G/L)006=7 then EDUCINOTH=1;
- Else EDUCINOTH=0;

Les enregistrements avec des valeurs manquantes pour EDx(G/L)006 ont été codés à EDUCINOTH=0:

Cycle 1 : 26 valeurs manquantes

Cycle 2: 96 valeurs manquantes

SPOUSE_E (basée sur LS1Q087) = À quel point votre conjoint sait-il/elle parler anglais:

- If LSxQ087=04 then SPOUSE_E=5; (très bien)
- If LSxQ087=03 then SPOUSE_E=4; (bien)
- If LSxQ087=02 then SPOUSE_E=3; (assez bien)
- If LSxQ087=01 then SPOUSE_E=2; (mal)
- Else SPOUSE_E=1; (Ne le parle pas ou n'a pas de conjoint)

Les unités correspondant à des personnes sans conjoint ou à des valeurs manquantes ont été codées à SPOUSE_E =1:

Cycle 1: 1093 personnes sans conjoint; 4 avec valeurs manquantes

SPOUSE_F est basée sur LS1Q088 et est définie de la même façon= À quel point votre conjoint sait-il/elle parler français.

Les unités correspondant à des personnes sans conjoint ou à des valeurs manquantes ont été codées à SPOUSE_F =1:

Cycle 1: 1093 personnes sans conjoint; 3 avec valeurs manquantes

Nblang_spoken_read_Wx (basée sur LSxD089) = Nombre de langues parlées ou lues au total:

- If LSxD089>6 then Nblang_spoken_read_Wx= 6;
- Else Nblang_spoken_read_Wx= LSxD089;

Aucune valeur manquante.

E_TRAINBEFW1 (basée sur LS1Q027 et ST1Q008=01) = Entre l'arrivée et le cycle 1, a suivi de la formation dans le but d'améliorer son anglais ou a suivi une formation du type « formation linguistique en anglais »:

- if LS1Q027=1 or there is one ST record with ST1Q008=01 then E_TRAINBEFW1=1;
- Else E_TRAINBEFW1=0;

Aucune valeur manquante.

F_TRAINBEFW1 (basée sur LS1Q065 et ST1Q008=02) = Entre l'arrivée et le cycle 1, a suivi de la formation dans le but d'améliorer son français ou a suivi une formation du type « formation linguistique en français »:

- if LS1Q065=1 or there is one ST record with ST1Q008=02 then F_TRAINBEFW1=1;
- Else F_TRAINBEFW1=0;

Aucune valeur manquante.

E_TRAINSINCE (basée sur LS2Q091 et LS2Q094) = Suit toujours une formation linguistique en anglais ou depuis la dernière interview, a suivi une formation linguistique en anglais:

- if LS2Q091=1 or LS2Q094=1 then E_TRAINSINCE=1;
- Else E_TRAINSINCE=0;

Aucune valeur manquante.

F_TRAINSINCE (basée sur LS2Q100 et LS2Q103) = Suit toujours une formation linguistique en français ou depuis la dernière interview, a suivi une formation linguistique en français

- if LS2Q100=1 or LS2Q103=1 then F_TRAINSINCE=1;
- Else F_TRAINSINCE=0;

Aucune valeur manquante.

HIGHSKBEF (basée sur EM1G006) = Avait un emploi avec haut niveau de compétences avant l'immigration:

- If EM1G006 in (any of those SOC associated with a skill level of 1,2 or 3) then HIGHSKBEF=1;
- Else HIGHSKBEF=0;

Les personnes qui ne travaillaient pas avant d'immigrer ou avec des valeurs manquantes pour EM1G006 ont été codées à HIGHSKBEF=0:

Cycle 1: 549 personnes sans emploi avant d'immigrer; 49 valeurs manquantes.

IN6CMAVx (basée sur HHxD036) = vit dans une des 6 principales RMR du Canada (Toronto, Montréal, Vancouver, Calgary, Ottawa-Gatineau, Edmonton).

- if HHxD036 in (0535,0462,0933,0825,0505,0835) then IN6CMAVx=1
- Else IN6CMAVx=0;

Les enregistrements avec des valeurs manquantes pour HHxD036 ont été codés à IN6CMAVx=0:

Cycle 1: 38 valeurs manquantes

Cycle 2: 18 valeurs manquantes

Annexe D

Tableau 4. Salaire horaire moyen des nouveaux immigrants occupés selon les niveaux d'anglais et de français parlés 6 mois après leur arrivée au pays, 2001

Capacité à parler anglais	Salaire horaire moyen	Capacité à parler français	Salaire horaire moyen
Ne le parle pas	\$ 8.15	Ne le parle pas	\$12.10
Parle mal	\$ 8.88	Parle mal	\$16.15
Assez bien	\$10.18	Assez bien	\$14.14
Bien	\$12.27	Bien	\$12.19
Très bien	\$15.55	Très bien	\$14.96

Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Tableau 5. Salaire horaire moyen des nouveaux immigrants occupés selon les niveaux d'anglais et de français parlés 2 ans après leur arrivée au pays, 2003

Capacité à parler anglais	Salaire horaire moyen	Capacité à parler français	Salaire horaire moyen
Ne le parle pas	\$9.64	Ne le parle pas	\$14.22
Parle mal	\$10.79	Parle mal	\$17.96
Assez bien	\$11.88	Assez bien	\$15.27
Bien	\$14.22	Bien	\$13.22
Très bien	\$17.03	Très bien	\$16.29

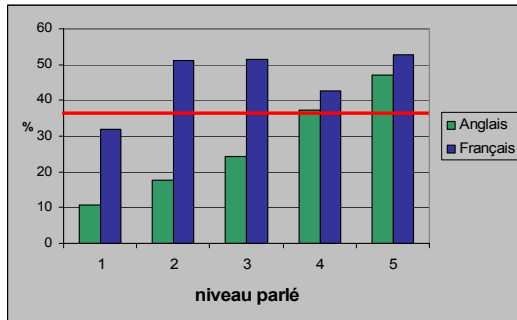
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Annexe E

Proportion d'immigrants selon le type d'emploi et la capacité à parler anglais ou français, cycles 1 et 2

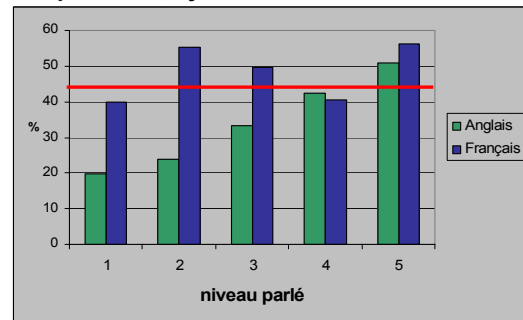
Niveaux parlé : 1 = ne parle pas
2 = mal
3 = assez bien
4 = bien
5 = très bien

Figure 1. Emploi avec haut niveau de compétences, cycle 1



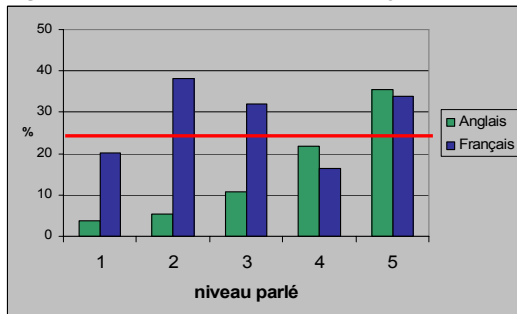
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Figure 2. Emploi avec haut niveau de compétences, cycle 2



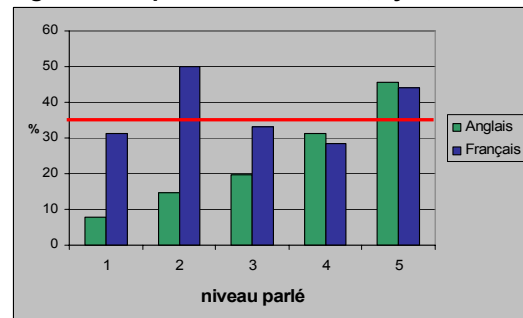
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Figure 3. Emploi bien rémunéré, cycle 1



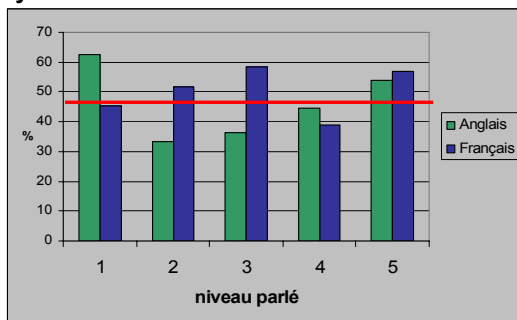
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Figure 4. Emploi bien rémunéré, cycle 2



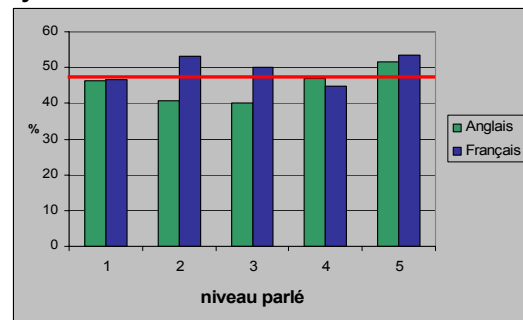
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Figure 5. Emploi dans le domaine envisagé, cycle 1



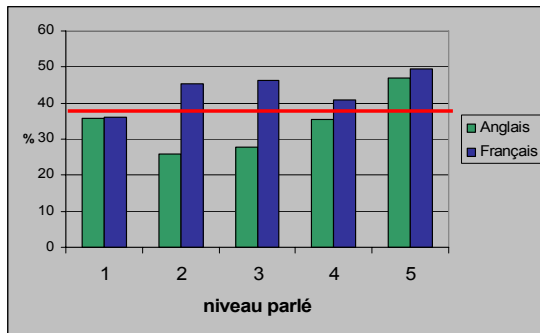
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Figure 6. Emploi dans le domaine envisagé, cycle 2



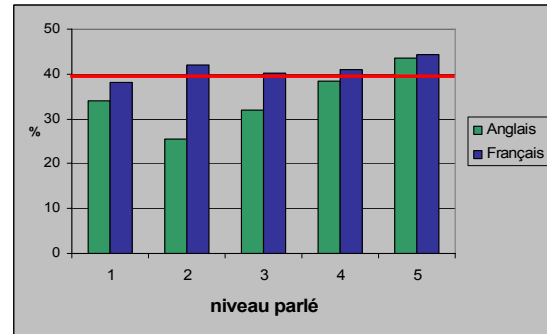
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Figure 7. Emploi similaire à celui avant d'immigrer, cycle 1



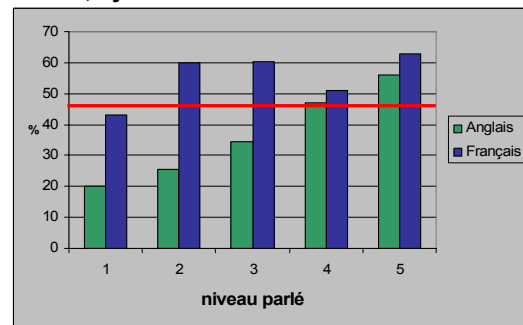
Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2001.

Figure 8. Emploi similaire à celui avant d'immigrer, cycle 2



Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Figure 9. Emploi relié à la formation ou aux études, cycle 2



Source : Statistique Canada, Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, 2003.

Annexe F

Qualité des données

Les chiffres que renferme ce rapport sont des estimations pondérées fondées sur les données recueillies auprès de l'échantillon de répondants du deuxième cycle de l'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada (ELIC). Pour l'analyse du cycle 1, on a utilisées les informations relatives aux 3 888 immigrants qui occupaient un emploi 6 mois après leur arrivée, alors qu'au cycle 2, on s'est servi des informations relatives aux 5 291 qui occupaient un emploi 2 ans après leur arrivée. Ces deux sous échantillons sont représentatifs de la population d'intérêt du deuxième cycle (pour chacun des sous-groupes d'immigrants occupés à chacun des cycles) grâce à l'utilisation des poids longitudinaux du deuxième cycle.

Erreur d'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre l'estimation tirée d'un échantillon et celle qui aurait été obtenue à l'aide de l'information tirée de chaque membre de la population en utilisant la même méthode de collecte de données. Il est possible d'évaluer l'importance de cette erreur à partir des résultats d'enquête.

Les erreurs d'échantillonnage ont été calculées pour toutes les estimations données dans ce rapport. Toutes les erreurs estimées étaient inférieures à 16,6 % des estimations, donc celles-ci sont jugées fiables.

Non réponse

Il arrive que les répondants refusent de répondre à certaines questions, ne connaissent pas la réponse à celles-ci ou n'aient pas à répondre puisque la question ne s'applique pas à eux. Pour chaque variable utilisée dans cette étude, on a calculé le nombre de ces valeurs manquantes. On retrouve ces informations aux annexes B (pour les variables dépendantes) et C (pour les variables explicatives). On y retrouve également de l'information sur la façon dont on a tenu compte de ces valeurs manquantes dans l'analyse.

Les taux de non réponse pour certaines variables dépendantes étaient assez élevés. On a éliminé de la modélisation les enregistrements ayant des valeurs manquantes pour la variable dépendante.

Imputation

Certains des questionnaires d'enquête n'étaient que partiellement remplis. Cette situation n'était en général pas très fréquente, et on a eu recours à des méthodes d'imputation pour corriger la situation.

Au cycle 1, 17 enregistrements avaient des valeurs imputées pour les variables d'emploi seulement, 6 pour les variables de langue seulement, et 4 à la fois pour les variables d'emploi et de langue (sur un total de 3 888 enregistrements).

Au cycle 2, 23 enregistrements avaient des valeurs imputées pour les variables d'emploi seulement, 10 pour les variables de langue seulement, et 3 à la fois pour les variables d'emploi et de langue (sur un total de 5 291 enregistrements).

Pour plus de renseignements sur le plan d'échantillonnage de l'ELIC, la pondération ou sur les corrections relatives à la non-réponse, veuillez consulter le Guide de l'utilisateur du deuxième cycle de l'ELIC au : http://www.statcan.ca/francais/sdds/document/4422_D1_T1_V2_F.pdf